



## LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

### Aux représentant-e-s des médias

Le Conseil communal a lancé ce jour l'appel à candidatures pour le Prix de la citoyenneté, une des actions phares de son programme politique

### **Un prix pour les héroïnes et les héros du quotidien**

**« Neuchâtel se doit d'être un lieu de vie de qualité et dynamique pour toutes et tous ». C'est dans cette optique que le Conseil communal a inscrit le Prix de la citoyenneté au titre d'action phare de son programme politique 2014 – 2017. C'est aussi dans cet esprit qu'il a lancé officiellement ce jour l'appel à candidature, à l'occasion d'une conférence de presse.**

Ainsi que l'a rappelé la présidente de la Ville Christine Gaillard, le Prix de la citoyenneté est l'un des trois axes stratégiques du programme politique, qui vise au renforcement de la cohésion sociale et de la citoyenneté en Ville de Neuchâtel. Il constitue même un pilier de la devise du programme politique des Autorités, «Art de vivre et Innovation».

#### **L'art du vivre ensemble**

Le Prix de la citoyenneté entend en effet valoriser l'art du vivre ensemble. «*Il veut récompenser les actions spontanées, les actes d'entraide, de solidarité, ou de dignité humaine*», a expliqué le directeur de la Culture, Thomas Facchinetti. Et l'innovation ? Ce prix est une première en Suisse, qui permettra de mettre en lumière des micro-actions discrètes.

D'ailleurs, le Prix de la citoyenneté est destiné à «Monsieur et Madame Tout-le-monde». Il est ancré dans la volonté des Autorités de resserrer les liens avec les citoyennes et citoyens de la Ville, c'est-à-dire avec les héroïnes et les héros du quotidien. La récompense a été pensée en conséquence: au montant de 5'000 francs vient s'ajouter un trophée réalisé par l'Académie de Meuron.

Ce prix annuel sera décerné pour la première fois en octobre prochain, dans le cadre de la semaine de la démocratie locale, instituée sous l'égide du Conseil de l'Europe dont l'un des principaux objectifs vise à consolider les liens entre les populations et leurs élus locaux.

#### **Délai au 19 septembre**

Les candidates et candidats ont jusqu'au 19 septembre pour se faire connaître. Les candidatures peuvent être individuelles ou collectives, faites en nom propre ou sur

proposition. Les renseignements pratiques sont disponibles à l'adresse : Service de l'Intégration et des Infrastructures culturelles, Rue de Tivoli 28, CP 38, 2003 Neuchâtel, tél. 032 717 73 80, ([www.neuchatelville.ch/prix-citoyennete](http://www.neuchatelville.ch/prix-citoyennete) [Culture.integration.neuchatel@ne.ch](mailto:Culture.integration.neuchatel@ne.ch)).

Pour faire connaître l'existence de cette distinction au plus grand nombre de personnes, une campagne de promotion sera faite durant l'été, via notamment un partenariat avec l'association GastroNeuchâtel (affichage, sets de table, etc.), a précisé le chef du Service de l'intégration et des infrastructures culturelles, Sylvain Ghirardi.

Le «citoyen 2014 » de la ville de Neuchâtel sera désigné par un jury composé de cinq personnalités issues de la société civile. Pour son président, le journaliste François Jeannet, les actes citoyens sont nécessaires à la cohésion d'une société.

Neuchâtel, le 26 juin 2014

Le Conseil communal

**Renseignements complémentaires:**

**M. Thomas Facchinetti, directeur de la Culture, tél.  
+41 (32) 717 75 02**

**M. Sylvain Ghirardi, chef du Service de  
l'intégration et des infrastructures culturelles, tél.  
+41 (32) 717 73 81**